

## Turbulences dans le monde symphonique

**PERSPECTIVES.** Les orchestres français traversent actuellement une période d'intenses turbulences, sur le plan économique aussi bien qu'artistique. Ces mutations provoquent l'inquiétude des musiciens – qui se sentent souvent laissés à l'écart. Enquête et informations exclusives.

Dans la tourmente financière, il n'y a pas que les banques qui fusionnent. Depuis quelques mois, la vie des orchestres symphoniques connaît d'importants bouleversements. Des formations se regroupent, d'autres diminuent leurs activités et certaines risquent même de disparaître. Face à ces mutations, la profession s'organise, parfois avec des soubresauts (pétitions, grèves). L'un des premiers à avoir vu son existence menacée a été l'Orchestre lyrique de région Avignon-Provence (voir *LM364* et *370*), qui bénéficie d'un plan de redressement mais est encore en attente d'une décision judiciaire. Le but des collectivités territoriales, principales sources de subvention des orchestres, est toujours le même : faire des économies. Une priorité au moment où les finances publiques connaissent une cure d'austérité. A droite comme à gauche, le secteur culturel, et notamment musical, est en ligne de mire. Mais les musiciens des orchestres font toujours le même reproche : les décisions sont prises dans une grande opacité, sans qu'ils aient été consultés. Si ces crispations se concentrent aujourd'hui sur des structures de rayonnement local, rien ne permet de dire que les grandes institutions nationales soient pour autant à l'abri.

### A Dijon, l'Orchestre de l'Opéra fusionne avec la Camerata de Bourgogne

Dijon est bien connue des mélomanes pour la qualité de son auditorium, assurément l'une des meilleures salles de concert françaises. L'orchestre, par contre, faisait jusqu'à aujourd'hui peu parler de lui. Ses dénominations ont varié au cours des années : Orchestre du Duo Dijon, Orchestre de l'Opéra... Mais sa mission restait la même : rattachée à l'Opéra, la formation jouait en fosse les ouvrages lyriques programmés à l'Auditorium ou au Grand-Théâtre. Outre cette phalange, Dijon possède un autre orchestre : la Camerata de Bourgogne, dont le directeur artistique est le trompettiste Thierry Caens. Une formation de type Mozart, créée en 1987, qui interprète la musique symphonique dans la région Bourgogne. Qui dit deux orchestres dit évidemment deux subventions... Pour le maire de Dijon, François Rebsamen, une seule solution : la fusion des deux orchestres. Se posait alors la question de savoir quel orchestre chapeauterait l'autre. C'est en l'occurrence la Camerata de Bourgogne qui a remporté le "gros lot", il y a quelques semaines. « J'appelais ce projet de mes vœux depuis vingt ans, affirme Thierry Caens. Le directeur de l'Opéra, Laurent Joyeux, a souhaité externaliser l'Orchestre pour qu'il ait sa vie propre. La ville va donc directe-

ment transférer sa subvention accordée pour l'Orchestre de l'Opéra à la Camerata. Il faut aussi dire que cette fusion est logique car les musiciens des deux formations étaient à 85 % les mêmes. » Un nombre important de musiciens de l'Orchestre de l'Opéra ne l'entend pourtant pas ainsi : à l'appel de trois syndicats (Samb-CGT, Samup et SIA-Unsa), l'Orchestre s'est mis en grève, obligeant l'Opéra de Dijon à jouer *Les Contes d'Hoffmann* d'Offenbach avec un effectif réduit de moitié (et l'ajout d'un piano pour combler les manques...). Dans un communiqué, les musiciens demandent que « ce transfert s'effectue dans l'autre sens, c'est-à-dire transférer la Camerata vers l'Orchestre de l'Opéra et non l'inverse ». Les raisons invoquées sont notamment d'ordre financier : les cachets de la Camerata sont plus faibles que ceux de l'Opéra. Reste aussi une interrogation : quelle sera la mission de ce nouvel orchestre de Dijon ? La ville déclare, par l'intermédiaire du directeur adjoint du cabinet du maire chargé de la communication et de la presse, Fabian Forni, que « cet orchestre assurera une partie de la programmation lyrique de l'Opéra de Dijon puisqu'il sera son partenaire privilégié. Mais il aura aussi comme missions d'assurer des concerts symphoniques et sous de plus petites formes à Dijon, mais aussi en région ». Certains observateurs de la vie musicale dijonnaise remarquent que cette fusion intervient seulement un an après l'arrivée de Laurent Joyeux à la tête de l'Opéra et que celui-ci aurait cherché à se "débarrasser" de l'orchestre pour privilégier des résidences de phalanges considérées comme plus prestigieuses. Une chose est sûre : la saison prochaine va être examinée à la loupe.

### Les orchestres de Nice et de Cannes réunis sous une même entité

Deux orchestres séparés de seulement 30 kilomètres, telle était la particularité de la vie musicale du département des Alpes-Maritimes. L'Orchestre philharmonique de Nice se produisait dans le répertoire symphonique et lyrique tandis que l'Orchestre régional de Cannes-Provence-Alpes-Côte-d'Azur était une formation de type Mozart. Jusqu'à présent, il n'y avait que très peu de collaboration entre les deux phalanges. « L'Orchestre de Nice n'allait pas jouer à Cannes et celui de Cannes se produisait peu à Nice », résume Hubert Tassy, directeur général adjoint, chargé du développement culturel de la ville de Nice. Cette situation va être transformée à partir de la rentrée prochaine. « Le nouveau maire de Nice, Christian Estrosi, m'a chargé d'une mission de mutualisation des moyens. Le projet est de réaliser

## **Les musiciens regrettent de ne jamais être consultés ni même tenus au courant des discussions sur l'avenir de leur formation.**

un outil commun pour gérer les deux entités, niçoise et cannoise, en créant un établissement public de coopération culturelle à caractère industriel et commercial», poursuit Hubert Tassy. Cette nouvelle structure n'a toujours pas de nom, car l'heure est encore à la négociation sur son financement et son fonctionnement auprès des différents partenaires (Etat, région...). Mais d'ici quelques mois, les deux orchestres donneront déjà des concerts communs. Avec environ 140 musiciens, la nouvelle phalange pourra se lancer dans les œuvres à grand effectif du répertoire postromantique. Pour autant, les deux formations continueront, chacune de leur côté, à donner des concerts (en formation Mozart pour Cannes, à l'Opéra pour Nice). C'est Philippe Bender, actuel chef de l'Orchestre de Cannes-Paca, qui devrait assurer la direction artistique de cette alliance. Du côté des musiciens, une telle création suscite certaines inquiétudes. «Il n'y aura pas de plan social, mais les départs à la retraite risquent de ne pas être renouvelés. Cela m'étonnerait en effet que les pupitres des bois continuent longtemps de compter six membres par instrument», déclare un instrumentiste de l'Orchestre de Nice, qui regrette par ailleurs que «les musiciens aient été tenus à l'écart des négociations». Outre la volonté de réaliser des économies d'échelle, le nouvel orchestre aura différents objectifs : développer son rayonnement international, établir un projet d'insertion professionnelle avec les étudiants du Conservatoire de Nice... Pour Hubert Tassy, «si nous n'avions pas pris les devants en réalisant une mutualisation de ce type, nous prenions le risque d'être confrontés plus tard à des logiques d'ordre strictement financier. Et si les subventions avaient continué à baisser, on pouvait craindre au mieux la diminution des projets artistiques, au pire la disparition d'une des deux structures». Agir avant qu'il ne soit trop tard, tel semble donc avoir été le credo des responsables politiques culturels locaux.

### **L'Orchestre de Besançon dans une transition difficile**

Cela faisait quatorze ans que Peter Csaba dirigeait l'Orchestre de Besançon. En décembre dernier, la ville a annoncé qu'elle ne souhaitait pas renouveler le contrat, établi pour trois ans, du chef d'orchestre. Stupeur dans les rangs des musiciens, comme nous l'explique l'altiste Dominique Miton, déléguée syndicale de l'Orchestre : «Une saison se prépare au moins un an et demi à l'avance. Peter Csaba avait d'ailleurs déjà pensé à ce qu'il allait faire en 2009-2010.» Jusqu'alors, l'Orchestre de Besançon (dont les musiciens, même s'ils signent chaque année une promesse d'engagement pour les concerts de la saison, sont payés au cachet) assurait en moyenne sept séries de concerts symphoniques et deux productions lyriques ainsi qu'une participation au Concours et au Festival de Besançon. L'idée de la ville est désormais de confier l'Orchestre au pianofortiste Arthur Schoonderwoerd. Des instruments anciens pour l'Orchestre de Besançon ? Le raccourci est trop rapide, mais l'orchestre serait en effet concentré sur un répertoire de type Mozart qui nécessite moins de musiciens que son effectif actuel (d'une cinquantaine d'instrumentistes). «Il n'y a pas eu d'appel d'offres pour prendre la tête de l'Orchestre de Besançon, constate Dominique Miton. La

concerts de Radio France  
saison 09/10  
**envoûtement garanti**

**abonnez-vous : 01 56 40 15 16**  
concerts.radiofrance.fr

national de france  
orchestre philharmonique de radio france  
chœur de radio france  
maîtrise de radio france

ville semble surtout avoir été séduite par le projet d'Arthur Schoonderwoerd car il permet de faire des économies.» Ce n'est sans doute pas une coïncidence si ces bouleversements interviennent quelques mois après la nomination de Loïc Boissier à la tête de l'Opéra de Besançon. Les musiciens de l'Orchestre de Besançon s'inquiètent ainsi d'un éventuel rapprochement entre leur formation et l'Orchestre parisien Pelléas de Benjamin Lévy, un proche de Loïc Boissier. Actuellement, une production de *Pelléas et Mélisande* de Debussy réunit à la fois des instrumentistes de Pelléas et de Besançon. A force d'actions (notamment une pétition ayant recueilli 4500 signatures dont celles de musiciens bien connus, comme les sœurs Labèque, le violoncelliste Roland Pidoux, le flûtiste Philippe Bernold...), les musiciens bisontins ont obtenu que le contrat de Peter Csaba soit encore prolongé d'un an, afin de réfléchir sans précipitation à l'avenir de l'orchestre. « Pourquoi ne pas nommer, en plus d'Arthur Schoonderwoerd pour la musique du 18<sup>e</sup> siècle, un chef qui a récemment remporté le Concours de Besançon ? Cela pourrait être un bel exemple de synergie, mot si souvent entendu dans la bouche des élus », observe Dominique Miton. Si l'Orchestre de Besançon a aujourd'hui incontestablement besoin d'évoluer artistiquement, son avenir doit être pris au sérieux par les collectivités locales qui seraient peut-être fort inspirées de commander un audit à ce sujet.

### Les orchestres des opéras de Saint-Etienne et de Limoges dans l'incertitude

Dans la période actuelle, chaque départ d'un directeur suscite dans une entreprise un lot d'inquiétudes parmi les salariés. Il en est de même dans les orchestres. Deux maisons d'opéra changent en ce moment de directeurs. La ville de Saint-Etienne a remercié Jean-Louis Pichon et doit nommer dans les jours qui viennent son successeur. A Limoges, le directeur général et chef d'orchestre du Grand-Théâtre, Guy Condette, prend sa retraite à l'automne prochain. Dans le premier cas, les musiciens sont anxieux car la municipalité stéphanoise entend développer une structure ouverte sur les autres arts, comme la danse, le théâtre ou le cirque. Ce qui signifie moins de musique. Laurent Campellone, directeur musical de l'Opéra de Saint-Etienne, nous explique la situation : « En attendant la nomination du nouveau directeur général, il nous a fallu établir la saison prochaine. Cette transition a dû être assurée avec une baisse de budget conséquente. Nous programmerons cinq opéras, dont une majorité d'ouvrages du répertoire français, contre six opéras cette saison. » Pour les musiciens de l'Orchestre (tous payés au cachet), l'équation est simple : moins de concerts = moins de travail = moins de cachets.

A Limoges, comme dans les autres orchestres, les musiciens regrettent de ne jamais être consultés ni même tenus au courant des discussions portant sur l'avenir du Grand-Théâtre. Ce qui inquiète notamment certains instrumentistes, c'est la nomination d'Alain Mercier au poste de directeur général. « Ce poste était auparavant tenu par Guy Condette, qui était musicien. Ce n'est pas le cas d'Alain Mercier. Il s'est adjoint une assistante artistique, mais cette personne ne nous a même pas été présentée. Comment, dans ces conditions, ne pas s'interroger sur notre avenir ? », observe un membre de l'Orchestre. Les musiciens sont actuellement employés au moyen de contrats pour la saison. Mais le bruit court que la direction aurait envie de rémunérer les instrumentistes au cachet. Quant au successeur de Guy Condette, un nom revient en boucle : Jérôme Kaltenbach. L'ancien chef de l'Orchestre symphonique et lyrique de Nancy connaît bien la région pour être aujourd'hui à la tête de la Ferme de Villefavard, un centre de

résidence d'artistes qu'il a créé dans le nord du Limousin. Il a par ailleurs déjà dirigé l'Orchestre de Limoges en qualité de chef invité. Verdict dans quelques semaines ou... quelques mois.

### Des fusions dans les orchestres parisiens : info ou intox ?

La menace a longtemps plané : l'Orchestre de Paris et l'Ensemble orchestral de Paris ne formeraient dans l'avenir plus qu'une seule et même formation\*. Il est vrai que l'opération pourrait sembler rentable aux yeux de certains responsables de la ville de Paris ou du ministère de la Culture, principales sources de subvention des deux phalanges. D'autant qu'à l'horizon 2012, les deux orchestres travailleront dans un même lieu : la Philharmonie de Paris. Surtout, l'Ensemble orchestral de Paris va connaître une quinzaine de départs à la retraite d'ici cinq ans (il s'agit des musiciens présents depuis la fondation de l'Ensemble). En ne les renouvelant pas, l'Ensemble se fondrait encore plus facilement au sein de l'Orchestre de Paris. Mais Jean-Marc Bador, directeur de l'Ensemble orchestral de Paris, s'en défend : « Je n'aurais pas accepté d'être nommé à la tête de l'Ensemble si c'était pour planifier sa disparition sur trois ans ! On va bien sûr réfléchir à la mise en commun de certains services, comme la bibliothèque ou le parc instrumental. Mais la fusion des masses artistiques n'est pas à l'ordre du jour. » L'Ensemble orchestral de Paris s'apprête d'ailleurs à travailler avec un nouveau chef d'orchestre. Selon nos informations, ce sera le violoniste et chef Joseph Swensen qui prendra la tête de l'Orchestre à partir de septembre prochain (son mandat sera d'abord celui de chef invité privilégié).

L'autre fusion qui fait débat sur la place musicale parisienne concerne Radio France. Pourquoi la maison ronde possède-t-elle deux orchestres : l'Orchestre national de France et l'Orchestre philharmonique de Radio France ? Force est de constater que leurs missions sont aujourd'hui assez proches. Les deux phalanges donnent même parfois la même œuvre à quelques jours d'intervalle. Il faut rappeler que la Philharmonie avait été au départ créé pour défendre la musique contemporaine – un répertoire devenu aujourd'hui marginal dans sa programmation. Pour autant, le "Philhar" a su développer des projets spécifiques, notamment en direction du jeune public ou bien sur des instruments anciens à certains pupitres. Mais cela suffira-t-il à convaincre le successeur de Jean-Paul Cluzel à la tête de Radio France de la nécessité de garder intactes ces deux phalanges ?

Aucun orchestre n'est donc aujourd'hui à l'abri de mutations importantes. Ainsi, nous apprenons, au moment de boucler ce numéro, que, même à Lyon, les pressions politiques se font pressantes pour fusionner l'Orchestre national et celui de l'Opéra, alors même qu'un nouveau directeur général arrive à l'ONL (voir *Solos*). « Je veux que la culture soit la réponse de la France à la crise économique mondiale », affirmait récemment Nicolas Sarkozy. Ce secteur est pourtant confronté à une réduction drastique de moyens. Plus que jamais, les orchestres doivent réaffirmer la nécessité de leur fonction. Des actions sont encore à développer (concerts en lien avec les écoles, les hôpitaux, les prisons ou en territoire rural...). Construire une saison avec des concerts obéissant uniquement à la trilogie ouverture-concerto-symphonie n'est plus d'actualité. Les orchestres doivent montrer qu'ils suivent l'évolution de la société, sinon cette dernière aura très vite fait de les rejeter.

*Antoine Pecqueur*

\* Voir à ce sujet, l'entretien que nous a accordé Christophe Girard, adjoint au maire de Paris chargé de la culture (LM 366)